

## Profession de foi des candidats au C.A 2022/2023

Le C.A est un **espace de bilan et d'échange avec les élu·es des parents d'élèves**. C'est un espace où les représentant·es du personnels peuvent porter les revendications de l'ensemble des personnels, qui sont définies collectivement.

### **Le projet que nous portons pour le collège :**

- le passage de notre collège en REP+
- la construction d'un **collège ouvert** sur son espace proche, en lien avec les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré.
- **des moyens humains et financiers** pour l'éducation, et en particulier l'éducation prioritaire. Notre collège a besoin d'un second poste de documentaliste, d'un poste de CPE supplémentaire, de deux postes d'AED, de deux postes d'AESH, **d'un abondement du doublement des heures de marge, c'est-à-dire de 66h sur notre dotation.**
- **du temps de concertation** compris dans notre temps de service.
- **le respect des seuils dans nos classes** et au-delà une baisse du nombre d'élèves par classe.
- **la liberté pédagogique** des personnels et un fonctionnement démocratique.
- la **défense des dispositifs** pour les élèves allophones et pour les élèves nouvellement scolarisé·es mais aussi pour les élèves en situation de handicap : pas plus de deux élèves par AESH pour un meilleur accompagnement ! Pour les élèves relevant de l'UPE2A, nous revendiquons la double inscription en UPE2A et en classe banale, sans dépassement des seuils.

Notre collège doit s'inscrire dans la nécessaire transformation écologique et sociale de la société. Nous voulons pouvoir entamer un bilan carbone du collège et des actions écologiques à commencer par le tri des déchets et la végétalisation de la cour.

### **Améliorer les conditions de travail des personnels ! Nous défendons :**

- **un vrai statut amélioré pour les AESH avec un emploi à temps plein pour un salaire complet.**
- **des meilleures conditions de travail pour les AED avec la généralisation des contrats de 3 ans,**
- **des meilleures conditions de travail,** de salaire et de remplacement pour les personnels ATTEE.
- des meilleures conditions d'emploi pour les personnels non-titulaires et leur titularisation,
- **l'accès à une formation initiale et continue de qualité :** notamment en revendiquant davantage de jours de formation via le PAF et de temps de formation et de concertation au sein du collège.
- **plus de démocratie dans le fonctionnement de l'établissement :** notamment en conviant les personnels à participer à l'élaboration des ordres du jour des réunions des personnels.

### **Comment fonctionne notre liste ?**

Nous présentons une seule liste car nous pensons qu'il est important d'être uni·es. Les élu·es au CA ne sont pas là pour décider seul·es. Nous profiterons des Heures d'Informations Syndicales pour consulter les personnels si nécessaire nous proposerons des Assemblées Générales. La liste est composée de collègues syndiqué·es et de collègues non-syndiqué·es.